


Les recommandations pour la lutte raisonnée

• Avant l'application

- Je suis certain(e) du diagnostic : je connais l'origine et la cause du problème (au besoin, je demande l'avis d'un expert)
- Je privilégie les techniques mécaniques ou biologiques
- Je n'achète que le pesticide adapté à ma situation, en quantité adéquate. Si nécessaire, je fais appel au conseiller disponible sur le lieu de vente ou via le call center (0800.62.604), ou je regarde sur le site web www.malindanslejardin.be 
- Je prends le temps de lire et de comprendre l'étiquette (au besoin, je demande le conseil et les précisions d'un expert)
- Je m'assure d'utiliser un matériel d'application adéquat, bien réglé et en bon état de fonctionnement

• Pendant l'application

- J'utilise la dose recommandée sur l'étiquette, pas plus
- Outre les interdictions indiquées sur l'étiquette, je n'applique pas de pesticide le long des cours d'eau ainsi que sur toutes surfaces (klinkers, graviers, etc.) qui y sont reliées, par des égouts notamment
- Je vise la sécurité : je m'habille adéquatement et porte les gants ou l'équipement de protection recommandés, je ne fume pas, ne bois pas et ne mange pas pendant l'application
- Je ne traite que lorsque les conditions météo sont bonnes : il ne fait ni trop chaud, ni trop sec, ni trop venteux et sans risque de pluies imminentes pour une application en extérieur
- Je veille à ne pas appliquer des pesticides en présence d'autres personnes en particulier des enfants

• Après l'application

- Je me lave soigneusement les mains et rince l'équipement de protection, notamment les gants
- Je respecte le délai d'attente (réentrée) mentionné sur l'étiquette, je fais attention aux enfants et animaux domestiques ; au potager, je respecte aussi le délai avant récolte
- Je veille à rincer les surfaces ou à bien aérer les pièces lorsque le pesticide est utilisé à l'intérieur
- Je stocke les pesticides dans leur emballage d'origine, dans un local sec, aéré et à l'abri du gel et de la chaleur, loin des denrées alimentaires et hors de portée des enfants
- Je rapporte les restes de produits non utilisés et les emballages vides dans les parcs à conteneurs ou les points de collecte de déchets chimiques dangereux. Je ne les jette pas à la poubelle ou dans les égouts !

• Et bien-sûr

- Je retiens le numéro du Centre Antipoisons : 070/245.245
- Je retiens le numéro d'urgence : 112